

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES  
CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.15.15.

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

**ZAC EURORENNES – Mission Médiation urbaine et culturelle**

**4. Visite de site :**

Une visite sur site est obligatoire et sera organisée le mercredi 20 mars 2019 de 10h30 à 12h00. Les candidats devront prendre rendez-vous avec Rachel FAYOLLE via le mail [rachel.fayolle@territoires-rennes.fr](mailto:rachel.fayolle@territoires-rennes.fr)

**5. Durée du marché**

La durée du marché est de 30 mois.  
Date prévisionnelle de démarrage : avril 2019

**6. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**8. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9. Critères pondérés de jugement des offres**

Valeur technique : 50%  
Prix : 50%

**10. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**12. Date limite de remise des plis :** Le vendredi 5 avril 2019 à 12H00

**13. Date d'envoi à la publication :** Le jeudi 7 mars 2019